



Bulletin Municipal
COMMUNE DE PEIPIN
Alpes-de-Haute-Provence

PEIP'INFOS - N°50 - AUTOMNE 2020



www.peipin.fr



Frédéric Dauphin

Maire de Peipin,
2^e Vice-président
de la Communauté
de communes Jabron
Lure Vançon Durance.

Nous vivons tous depuis quelques mois une période pour le moins difficile, et nous sommes tous affectés dans nos vies personnelles et professionnelles par les conséquences de la crise sanitaire provoquée par la Covid-19. La gestion des affaires de la commune est également soumise à ces conséquences, qui souvent nous contraignent à retarder, modifier ou reporter certaines décisions et certains dossiers.

Nous essayons malgré tout, en ces temps troublés, de maintenir les services communaux dans les meilleures conditions. C'est la raison pour laquelle, par exemple, la cantine de l'école a été transférée à la salle polyvalente, afin d'accueillir les enfants en toute sécurité.

Nous devons tous, collectivement et individuellement, conserver l'espoir que les choses reviendront à la normale rapidement. En attendant, je ne puis que vous conseiller de continuer à respecter les gestes barrières et de soutenir nos commerçants et artisans locaux autant que possible.

Je vous demande également de maintenir des comportements civiques : les déchèteries sont ouvertes et vous êtes autorisés à y aller. Donc, rien ne justifie l'augmentation exponentielle des dépôts de déchets sauvages à laquelle nous sommes confrontés. Par ailleurs, la commune vous propose toujours son service de ramassage des encombrants sur simple inscription au secrétariat. Songez à ce sujet que tous les déchets sauvages que nos agents doivent perpétuellement ramasser aux abords des colonnes de tri constituent des frais supplémentaires pour notre collectivité. Frais qui sont payés avec nos impôts...

Je souhaite aussi vous rappeler que le brûlage des déchets verts reste interdit en toute saison par arrêté préfectoral. Ces déchets verts ne doivent pas davantage être jetés dans la nature, particulièrement dans les ravins et autres « biaux », ce qui a pour effet de créer des embâcles et de provoquer à terme des risques d'inondation. La commune, à travers la communauté de

communes, cotise pour que vous ayez accès « gratuitement » à la déchèterie de Château-Arnoux. Utilisez s'il vous plaît ce service et ces installations comme vous le faisiez avant la crise.

Concernant la vie municipale, je tiens à vous faire part de deux informations. Tout d'abord, le recours en annulation des élections municipales que l'équipe d'opposition a déposé à mon encontre au mois de juin dernier. Les arguments de ce recours étaient notamment basés sur les effets de la crise sanitaire qui auraient porté atteinte à la sincérité du scrutin, et sur un usage des ressources de la commune qui aurait été abusif. Par un mémoire en défense enregistré début juillet auprès du tribunal administratif de Marseille, j'ai formellement contesté l'ensemble des griefs de ce recours.

Vous l'avez peut-être lu dans la presse : le 29 septembre, le tribunal administratif a rejeté le recours en bloc, chacun des arguments ayant été écarté par la cour (comme par le rapporteur public). Ainsi, sur le taux d'abstention, la cour a rappelé que jamais le législateur n'a subordonné à un taux de participation minimal ni la sincérité ni la validité du scrutin. Quant aux autres arguments sur un prétendu usage abusif des ressources de la commune, ils ont été considérés comme ce qu'ils étaient, c'est-à-dire totalement infondés.

D'autre part, nous avons procédé au mois d'août à un ajustement dans la composition de l'équipe municipale. Afin de pouvoir mieux faire face à la crise et au travail supplémentaire qu'elle engendre, nous avons élu au sein du conseil deux adjoints supplémentaires, sans que cela change quoi que ce soit à l'enveloppe indemnitaire votée initialement. À la page 5 de ce bulletin, vous pouvez découvrir l'organisation du conseil municipal qui se compose dorénavant du maire, de quatre adjoints, de sept conseillers délégués et de trois conseillers d'opposition.

Je suis actuellement incapable de vous dire si les vœux du maire pourront ou non avoir lieu cette année, de même que le concours de tartes et gâteaux que nous avons l'habitude d'organiser à cette occasion depuis six ans maintenant. À l'heure où j'écris ces lignes, cette manifestation est impossible. Mais souhaitons que les choses s'améliorent afin que nous puissions fêter Noël et le jour de l'An sereinement, et qu'ensuite nous puissions nous retrouver pour la cérémonie des vœux.

Dans cette perspective, prenez soin de vous, de vos proches et de vos aînés.

Médiathèque Paul Surtel

Rechercher dans le catalogue... Tous critères

Recherche avancée

ACCUEIL PRÊT-À-EMPORTER CABINES À LIVRES

mediatheque.peipin.fr le site qui facilite le Prêt-à-Emporter (voir p.6)

NUMÉRO D'ASTREINTE

Disponible pour les administrés afin de signaler toute urgence en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, le numéro est le :

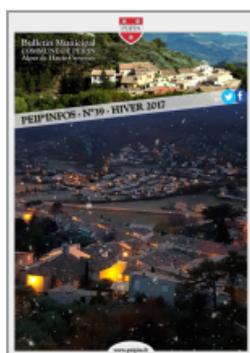
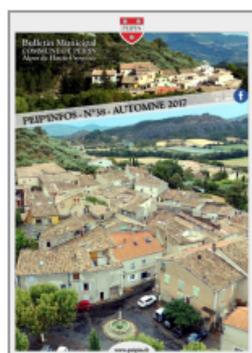
06 80 95 95 55

Rappel des horaires d'ouverture de la mairie de Peipin :

- Lundi :
10h à 12h et 13h45 à 17h30
- Mardi, mercredi, jeudi :
9h à 12h et 13h45 à 17h30
- Vendredi : 9h à 12h



RETROUVEZ LE PEIP'INFOS EN AVANT-PREMIÈRE ET EN COULEUR !



Rendez-vous sur le site de la mairie www.peipin.fr pour consulter ou télécharger le bulletin en couleur.

Accueil de la mairie - recommandations covid-19

- le port du masque est obligatoire ;
- une seule personne à la fois est acceptée à l'accueil ;
- du gel hydroalcoolique est à votre disposition ;
- service urbanisme : uniquement sur rendez-vous au 04 92 62 44 17 ou 04 92 62 54 22.



Informations Covid-19 :

Téléphone : 0 800 13 000 (appel gratuit)

Site : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Port du masque obligatoire autour de l'école

L'Arrêté Préfectoral N° 2020-271-001 du 27 septembre 2020 étendant l'obligation du port du masque dans le département des Alpes-de-Haute-Provence est prorogé jusqu'au 1^{er} décembre 2020 inclus.

Le port du masque de protection est obligatoire, dans un rayon de 30 mètres autour des entrées et sorties de l'école, pendant les jours d'ouverture et aux heures d'entrée et de sortie, ainsi que 30 mètres autour des arrêts et stations desservis par les véhicules de transport de personnes autour de l'école.



Frédéric DAUPHIN

Maire de PEIPIN

2^e Vice-Président de la Communauté de communes

JABRON LURE VANÇON DURANCE

Délégué au Développement économique et aux NTIC,
Membre des Commissions Développement économique & Finances,
Représentant titulaire de l'Agence de Développement 04.

Philippe SANCHEZ-MATEU

1^{er} adjoint

Délégué à la gestion générale
des services techniques.

Conseiller communautaire

Membre de la commission Ordures ménagères
et caisson équarissage.

Sabine PTASZYNSKI

2^e adjointe

Déléguée aux finances, au budget
et aux marchés publics.

Conseillère communautaire

Membre de la commission Finances.

Philippe BOTTALA

3^e adjoint

Délégué à l'entretien de la commune
et aux services techniques.

Dorothée DUPONT

4^e adjointe

Déléguée aux grands événements
et aux relations économiques.

Conseillère communautaire

Membre des commissions Enfance Jeunesse
& Développement économique.

Jean-Marie DUBOIS

Conseiller municipal

Délégué à la culture, au patrimoine
et à la communication.

Conseiller communautaire

Membre des commissions Développement
économique & Tourisme et Communication.

Gisèle JOSEPH

Conseillère municipale

Déléguée aux affaires sociales.

Conseillère communautaire

Membre de la commission Enfance Jeunesse.

Aurélie DURAND

Conseillère municipale

Déléguée à la politique de la ville
et à la vie associative.

René SAMUEL

Conseiller municipal

Délégué aux travaux et suivi de chantier.

Stéphanie MICHOT

Conseillère municipale

Déléguée aux affaires scolaires et périscolaires.

Gérard MARTIN

Conseiller municipal

Délégué à la prévention, à la sécurité publique
et au cimetière.

Patricia VILLEMEN-ROCHETTE

Conseillère municipale

Déléguée aux fêtes et cérémonies.

Farid RAHMOUN

Conseiller municipal

Conseiller communautaire

Membre des commissions Enfance Jeunesse
& Tourisme et Communication.

Joëlle BLANCHARD

Conseillère municipale

Conseillère communautaire

Membre des commissions GEMAPI
& Tourisme et Communication.

Maxime SZUMIEL

Conseiller municipal

Médiathèque Paul Surtel - Site web et Prêt-à-Emporter

Prêt-à-Emporter

Durant le confinement, la médiathèque Paul Surtel vous accueille uniquement sur rendez-vous.

Consultez le catalogue sur <https://mediatheque.peipin.fr>

Réservez vos ouvrages par téléphone ou courriel et venez ensuite les récupérer sur place.

Le système de « prêt-à-emporter » à la médiathèque de Peipin :

1. Je consulte le catalogue en ligne sur <https://mediatheque.peipin.fr>
2. Je contacte la bibliothécaire au 04 92 62 54 24 ou par courriel (mediatheque@peipin.fr) pour lui indiquer quels documents je souhaite emprunter,
3. J'obtiens un rendez-vous durant les plages horaires habituelles,
4. Je me présente à la médiathèque à l'heure du rendez-vous afin de rendre mes documents et récupérer les nouveaux. Je respecte les gestes barrières (port du masque obligatoire - gel hydroalcoolique à disposition),
5. Les ouvrages sont déjà enregistrés sur mon compte, pas besoin de présenter ma carte de bibliothèque.

Aujourd'hui, le site web accessible à l'adresse <https://mediatheque.peipin.fr> vous permet uniquement de consulter le catalogue de la médiathèque de Peipin pour faciliter le Prêt-à-Emporter.

À partir de 2021, ce site vous permettra en plus de la consultation du catalogue, de réserver des ouvrages (livres, revues, bandes dessinées, mangas, CD), d'accéder à votre liste de prêts et de suivre l'actualité de la médiathèque.

Des nouveautés pour bien terminer l'année :

De belles lectures vous attendent à la médiathèque afin de clore cette année riche en sorties littéraires. Au secteur adulte, les nouveaux documents ont pris place sur les tables des nouveautés romans et polars. Du côté des enfants, un vent de nouveauté a soufflé sur le secteur jeunesse qui a été réaménagé et n'attend plus qu'à être visité. De plus, des commandes sont en cours afin d'enrichir les différents bacs à livres ; de nombreux ouvrages tout neufs vont ainsi bientôt arriver : albums, livres-CD, mangas, livres-jeux et documentaires, à vous de trouver votre bonheur !



MÉDIATHÈQUE
Paul Surtel

Horaires d'ouverture :

Lun, Mar, Mer, Ven / **15h30 - 18h30**

Samedi / **9h30 - 12h30**

Jeudi / **Fermé**

Contact et Site :

04 92 62 54 24

mediatheque@peipin.fr

mediatheque.peipin.fr

7^e concours de tartes salées et sucrées de Peipin (sous réserve)



Pour cette 7^e édition de notre très attendu concours de tartes, je vous invite à régaler à nouveau notre jury, chaque année plus épaté par vos magnifiques et délicieuses tartes sucrées ou salées, ainsi que par vos sublimes gâteaux, ou même, plus simplement par vos cakes qui peuvent se décliner à tous les goûts.

Les peipinois, présents aux vœux du Maire ce jour-là pourront aussi apprécier ce buffet que vous subliment chaque année depuis 6 ans.

Pour vous inscrire, merci de contacter M^{me} Dorothée Dupont au 06 27 35 16 07 ou le secrétariat de la mairie au 04 92 62 44 17.

ATTENTION : Saison « pluies méditerranéennes intenses »

Chaque année, les départements de l'arc méditerranéen sont exposés à des épisodes de pluies intenses (également appelés épisodes cévenols ou méditerranéens) pouvant conduire à des crues soudaines et représenter en quelques heures l'équivalent de plusieurs mois de précipitations. Les épisodes de pluies méditerranéennes se produisent principalement à partir de la fin de l'été, de septembre à mi-décembre.

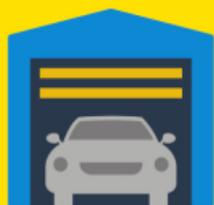
Depuis 2016, le Ministre de la Transition Écologique et le Ministre de l'intérieur ont mis en place une campagne de sensibilisation afin que chacun en prenne connaissance et adopte les bons comportements de sauvegarde, ainsi que les consignes à respecter pour assurer sa sécurité et celle de ses proches.

PLUIE - INONDATION

les 8 bons comportements en cas de pluies méditerranéennes intenses



Je m'informe
et je reste à l'écoute
des consignes des autorités
dans les médias et sur les
réseaux sociaux en suivant
les comptes officiels



**Je ne prends pas
ma voiture
et je reporte
mes déplacements**



**Je me soucie
des personnes
proches,**
de mes voisins et des
personnes vulnérables



**Je m'éloigne
des cours d'eau**
et je ne stationne pas sur
les berges ou sur les ponts



Je ne sors pas
Je m'abrite dans un bâti-
ment et surtout pas sous
un arbre pour éviter un
risque de foudre



**Je ne descends pas
dans les sous-sols
et je me réfugie
en hauteur,
en étage**



ROUTE INONDÉE

**Je ne m'engage
ni en voiture
ni à pied**
Pont submersible, gué,
passage souterrain... Moins
de 30 cm d'eau suffisent
pour emporter une voiture



**Je ne vais pas
chercher mes
enfants à l'école,**
ils sont en sécurité

pluie-inondation.gouv.fr

#PluieInondation

JE CONNAIS LES NIVEAUX DE VIGILANCE

- Phénomènes localement dangereux
- Phénomènes dangereux et étendus
- Phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle

J'AI TOUJOURS CHEZ MOI UN KIT DE SÉCURITÉ

Radio et lampes de poche avec piles de rechange, bougies, briquets ou allumettes, nourriture non périssable et eau potable, médicaments, lunettes de secours, vêtements chauds, double des clés, copie des papiers d'identité, trousse de premier secours, argent liquide, chargeur de téléphone portable, articles pour bébé, nourriture pour animaux

JE NOTE LES NUMÉROS UTILES

Ma mairie
112 ou **18** Pompiers
15 SAMU
17 Gendarmerie, Police

CINQ QUESTIONS À MIREILLE MONTAGNÉ, DIRECTRICE DE L'ÉCOLE

- En cette période très compliquée sanitaire, comment s'est passée la rentrée des enfants en septembre dernier à l'école de Peipin ?

Compte tenu du contexte particulier, la rentrée s'est bien passée. Nous appliquons bien sûr le protocole sanitaire tel qu'il a été redéfini pour la rentrée. Tous les élèves sont accueillis à plein temps, il y a le lavage des mains plusieurs fois par jour, les classes sont régulièrement aérées et les adultes portent le masque en permanence, même s'ils sont à plus d'un mètre des élèves. Ce n'est pas toujours confortable mais ces mesures permettent l'accueil des élèves en présentiel, ce qui est beaucoup plus satisfaisant et riches d'échanges que le travail à distance.

L'équipe enseignante a également réorganisé les espaces de récréation et les lieux de sorties de classes pour limiter le brassage entre classes. Les travaux (peinture, réhabilitation des toilettes, etc.) réalisés cet été ont permis une amélioration des conditions d'accueil des enfants.

La coopération entre les enseignants et le personnel municipal (personnel périscolaire, personnel chargé du ménage, agents techniques) concourt aussi à de bonnes conditions de travail pour les élèves aussi bien que pour les enseignants.

- Il y a eu quelques changements d'institutrices. Pouvez-vous nous en dire plus ?

M^{me} Sacchetti qui enseignait en petite / moyenne section a eu un poste à l'école maternelle des Mées. Elle est remplacée par M. Michel.

Quant à M^{me} Figuière, elle a eu un poste pour une année scolaire à l'école élémentaire des Mées mais pour le moment, elle est toujours titulaire de son poste à Peipin, ce qui lui permettra de revenir l'année prochaine si elle le souhaite. Elle est remplacée par M. Guigo.

Pour cette année scolaire, nous accueillons également M^{me} Bottagisi qui assure le complément de temps partiel de M^{me} Hanrot et la décharge de direction.



Marjorie MARCANT, Manon HANROT, Stéphanie DOUMAIN, Florence LE...
Anthony GUIGO, Karine BARTOLUCCI, Mavrick ANTHOUARD, Lucie DA...
Absents de la photo : Mireille MONTAGNÉ, Sandra BOTTAGISI, Ariane C...

CET ÉTÉ, LES AGENTS MUNICIPAUX SONT RETOURNÉS À L'ÉCOLE

Les agents des services techniques de la mairie ont profité des vacances scolaires d'été pour réaliser de nombreux travaux importants dans les locaux de l'école :

- Réfection des peintures des deux grands couloirs, de la salle de classe des petites sections et de la salle des professeurs,
- Remplacement complet du système de chasse d'eau pour les toilettes des garçons (la même opération sera réalisée prochainement pour les toilettes des filles),
- Remplacement de la fenêtre de la salle des professeurs,
- Remplacement des rideaux du dortoir par des rideaux occultant,
- Installation d'anti pince doigts sur toutes les portes.

Ils ont également réalisé divers petits travaux comme le remplacement de serrures, de prises électriques, de caches prises, de portes manteaux ou l'installation de portes savon, d'un store, d'une vitre en plexiglass dans la cuisine et d'un tapis d'extérieur.



ÉCOLE



Mireille MONTAGNÉ

- L'école de Peipin, c'est aujourd'hui combien d'élèves, combien de classes ? Y a-t-il des nouveautés pédagogiques ou des nouvelles initiatives prévues pour cette année ?

Nous accueillons 126 élèves répartis en 2 classes maternelles et 4 classes élémentaires :

- **PS/MS** : M. Dominique MICHEL (actuellement remplacé par M. Mavrick ANTHOUARD) et M^{me} Florence LEFEBVRE (ATSEM),
- **MS/GS** : M. Anthony GUIGO, M^{me} Karine BARTOLUCCI (ATSEM) et Martine PRUDENTI (AESH),
- **CP** : M^{me} Marjorie MARCANT,
- **CE1/CE2** : M^{me} Manon HANROT, M^{me} Sandra BOTTAGISI, et Ariane CATOUL (AESH),
- **CE2/CM1** : M^{me} Mireille MONTAGNÉ et M^{me} Sandra BOTTAGISI,
- **CM2** : M^{me} Stéphanie DOUMAIN.



LEFEBVRE, Martine PRUDENTI, CATOUL, Dominique MICHEL.

Cette année, trois nouveaux vidéoprojecteurs et leurs tableaux blancs magnétiques de projection ont été installés par la mairie en classes élémentaires. Au niveau des projets, ne sachant pas ce que l'avenir nous réserve, nous n'avons pas prévu autant de projets que les années précédentes mais il y en a quand même quelques uns : les Incorruptibles (autour de la lecture), École et cinéma et d'autres projets ponctuels tels que la semaine du goût par exemple.

- **Quels sont vos souhaits pour le futur de l'école ?**

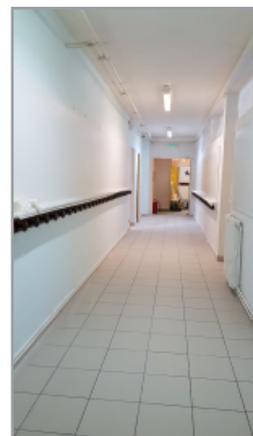
Retrouver des conditions de travail moins contraignantes, continuer d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions possibles, remettre en place des projets fédérant l'ensemble de l'école (actuellement suspendus à cause de la crise sanitaire).

- **En quelques mots, pouvez-vous nous retracer votre parcours professionnel ?**

Je suis enseignante depuis 29 ans. J'ai commencé à enseigner dans le Vaucluse et je suis à l'école de Peipin depuis 2007. J'y suis arrivée en tant qu'adjointe et j'ai pris la direction en 2008.

Entretien réalisé le 13 octobre 2020 par Jean-Marie Dubois, Conseiller municipal

ÉCOLE

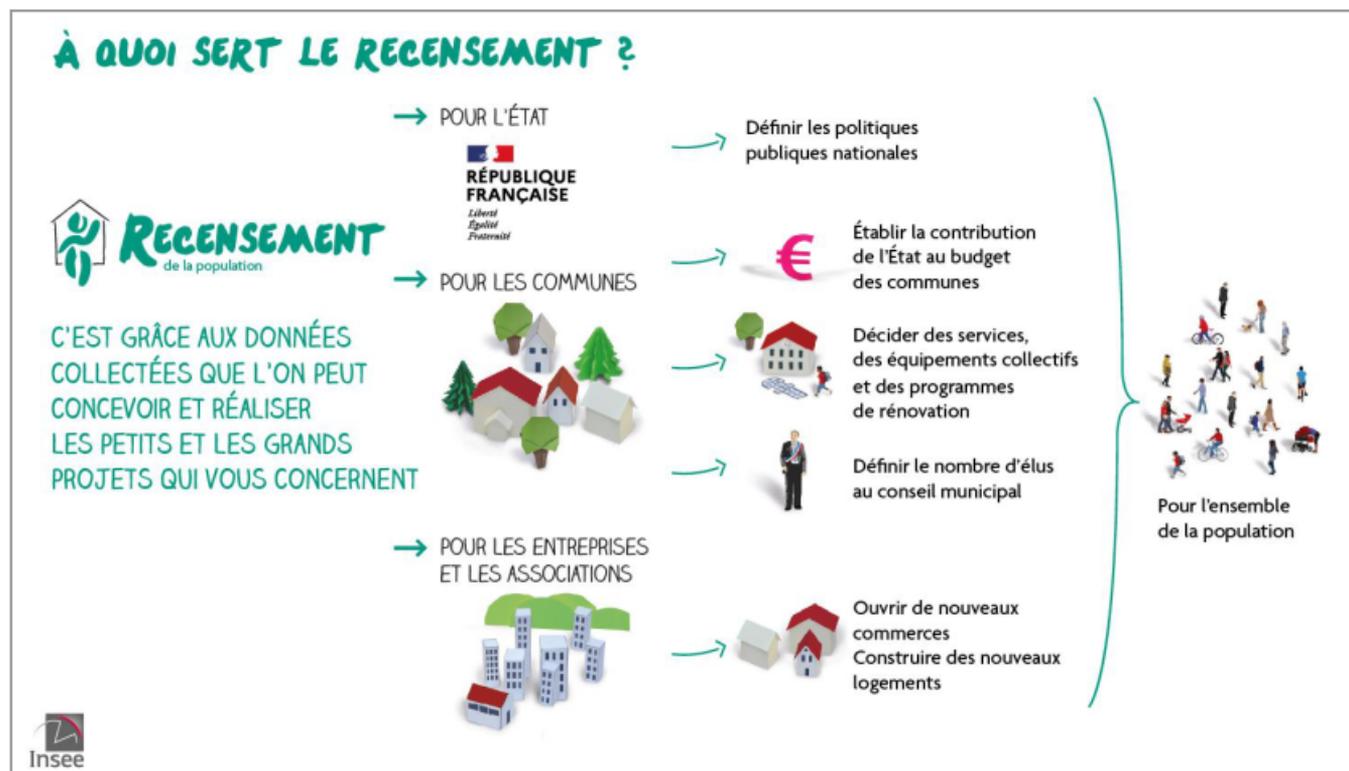


Appel à candidature pour le recensement de la population 2021

Le recensement 2021 est prévu du 21 janvier au 20 février 2021. À cette occasion la commune de Peipin recrute 3 agents recenseurs qui auront pour principale activité le dépôt et le retrait des documents au domicile des administrés. Les agents recenseurs doivent impérativement :

- posséder un moyen de locomotion personnel et un téléphone portable,
- maîtriser l'outil informatique,
- avoir une bonne présentation physique, faire preuve de qualités relationnelles et de discrétion,
- être totalement disponibles pendant la période de recensement, notamment les soirs et les week-ends,
- connaître le territoire communal.

Pour postuler : adresser un CV et une lettre de motivation à la mairie de Peipin, Service à la population, 4 rue des Écoles, 04200 PEIPIN ou par courriel à mairie@peipin.fr



Les Bouchons d'amour

La collecte des bouchons en matière plastique continue pour apporter une aide à toute personne atteinte de handicap.

À Peipin, un bidon bleu identifié par une affiche, où vous pouvez déposer vos bouchons se trouve au tri sélectif en face de La Poste.

Vous pouvez également y déposer les bouchons en liège et en faux liège dont le produit de la vente est entièrement reversé à l'association « Espoir 04 » gestionnaire de la Maison l'Aurore à Manosque qui accueille des personnes souffrant de handicaps psychiques.

Contacts :

04 92 68 34 97

bouchonsdamour04@gmx.fr

www.bouchonsdamour04.org



Cinq nouveaux ralentisseurs sur la commune

Une première phase de cinq ralentisseurs a été réalisée fin août par La Routière du Midi, après que la commune a obtenu les subventions qu'elle avait sollicitées auprès du Conseil départemental (FODAC) et de la Préfecture (DETR). Ces aménagements routiers étaient devenus nécessaires afin de diminuer la vitesse des véhicules sur ces voiries (route de Sisteron, rue des Écoles et rue du Stade).



Une 2^e phase de cinq nouveaux ralentisseurs type plateau est à l'étude pour les routes départementales 951 et 703 en agglomération. Les demandes de subventions seront effectuées avant la fin de l'année 2020 pour une réalisation prévue au cours de l'été 2021.

Parce que l'USCAP atteint des sommets, le stade est clôturé !

L'Union Sportive Châteauneuf Aubignosc Peipin (USCAP) est fière des résultats exceptionnels de son club de football jouant au niveau : District des Alpes. En effet, l'équipe senior accède en division supérieure, en D1, soit le plus haut niveau du District des Alpes et l'équipe des jeunes U15 finit pour la 2^e année consécutive première de son championnat et accède en championnat de Ligue U16 R2, soit au-dessus des niveaux du District des Alpes.

De fait, la mise en place d'une clôture autour du stade municipal s'impose ; plus précisément, l'enceinte de l'installation sportive doit être entièrement close par un dispositif interdisant impérativement les intrusions tout en assurant la maîtrise des flux de spectateurs et afin notamment de contrôler et de maîtriser la capacité d'accueil du public, d'assurer la protection des installations sportives, et la sérénité des rencontres ainsi que la sécurité des spectateurs.

L'USCAP a alors fait de nombreuses demandes de subventions pour le financement de ce projet. Pour le mener à terme, ce sont les bénévoles du club, comptant des travailleurs du BTP dans leurs rangs, qui ont réalisé les travaux. Cela a permis d'éviter le déclassement administratif du club de football et a surtout permis aux joueurs d'évoluer en division supérieure en toute sérénité.

Nous ne pouvons que féliciter et remercier cette belle association qui participe activement à la vie de nos villages.



Des nouvelles de l'Escale Bien-Être (L'EBE)



Les activités de l'EBE ont repris début septembre en respectant scrupuleusement les contraintes sanitaires dont les mesures barrières pour échapper à ce virus qui bouscule nos vies.

Au programme des Soins de Support, les séances de sophrologie, de réflexologie, groupe de parole, ateliers d'écriture, d'arts créatifs, etc. ont repris avec toujours autant d'intérêt pour les participantes, permettant de mettre à distance la maladie et ses traitements pendant ces moments « pour soi ».

Une antenne « Écoute Cancer » a été mise en place grâce au bénévolat d'une Psychologue Clinicienne qui offre ses compétences au service du Comité Départemental de la Ligue Contre le Cancer pour les malades et éventuellement leurs proches le mercredi matin au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la mairie de Volonne. Sur rendez-vous uniquement, veuillez contacter M^{me} SALVY au 06 88 46 09 75).

Plus d'informations auprès du secrétariat du comité 04 de la Ligue contre le Cancer Nathalie BOURRIEL au 04 92 32 50 36 ou auprès de la coordinatrice de l'EBE Josiane FOUCAULT au 06 89 94 61 34.

Des nouvelles du club de Karaté de Peipin

Cette année, le club de karaté continuera de s'agrandir grâce à l'obtention d'un nouveau créneau horaire. Le club aura désormais une section enfant, à partir de 7 ans (sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire).

Depuis la rentrée, plus d'une dizaine d'enfants avaient mis leurs tenues pour venir pratiquer le karaté en toute sécurité, avec une équipe de bénévoles qui s'investit dans l'apprentissage de la pratique mais aussi dans le protocole sanitaire en vigueur afin de protéger ses adhérents.

Le cours des adultes n'était pas en reste, puisque cette année le nombre d'adhérents au Shotokan Karaté 04 a doublé. C'est maintenant une vingtaine d'adultes qui pourront s'entraîner en toute sécurité à Peipin. Les bénévoles, Laurent, Pierre et Christophe mettront tout en œuvre pour que l'année soit réussie selon les objectifs de chacun (passage de grade, découverte de la discipline, auto-défense, etc.). Les cours sont prévus le vendredi soir (hors confinement), de 18h45 à 20h15.

Cette année encore, le club peipinois accueillera également la formation des futurs enseignants de Karaté, sous la supervision de Laurent GONIN, responsable des formations du département.

Le club de karaté Peipinois, le Shotokan Karaté 04 propose des cours de karaté Shotokan traditionnel, ayant pour but d'apprendre un art ancestral pouvant servir pour une pratique loisir, d'auto-défense, de bien-être et de confiance en soi. Une belle année en perspective !



Retour sur le vide grenier de l'association « Les Portes du Jabron »



26 juillet 2020, il a fait beau temps et nous avons essayé d'oublier pour quelques heures toutes les contraintes liées à ce maudit coronavirus. Notre association a organisé un vide grenier, naturellement en tenant compte de toutes les contraintes entraînées par la pandémie.

Nombreuses sont les personnes qui ont répondu présent et la Place du Bon-Vent a vu beaucoup d'étals s'installer. Nous regrettons que les clients n'aient été plus nombreux mais néanmoins tout le monde était content. Pour résumer, ce fut une très belle journée.

M^{me} Orttner, Présidente de l'association.

Retour sur les 3 jours de fête votive à Peipin

Comme tous les ans, le Comité des Fêtes a organisé la fête votive sur trois jours du 7 au 9 août 2020. Cette année, en raison de la crise du Covid-19 qui a bouleversé la préparation, la grande paella du samedi soir a dû être annulée et nous le regrettons.

Le vendredi 7 août dès 21 heures, DJ Capdevilla a commencé à diffuser de bons morceaux de musique que tout le monde a apprécié malgré l'interdiction de danser.

Les après-midis du samedi et du dimanche, sous un soleil brûlant, la Place était partagée entre les parties de pétanque endiablées et les grands manèges des nombreux forains qui ont ravi les petits comme les grands.

Le samedi 8 août au soir, Orphéa a attiré comme toujours une immense foule qui s'est amassée sur la Place du Bon-Vent pour profiter du spectacle. Quelques personnes se sont mises à l'écart pour le plaisir de partager une danse. Pour les autres, la frustration de ne pouvoir danser fût grande mais tous ont reconnu avoir passé une belle soirée.

Le dimanche 9 août, comme chaque année, l'apéritif a été offert par la mairie. Nous profitons de cette occasion pour remercier la municipalité et les agents des services techniques qui se donnent toujours à fond pour que nous puissions organiser ces festivités.

Le respect des gestes barrières était une priorité pour nous, mais malgré les affiches et les recommandations, trop peu de gens ont porté le masque de protection durant ces trois jours. Nous espérons que tout le monde aura passé de bons moments à cette fête de l'été 2020 au combien particulière.

M^{me} Magnoli, Secrétaire du Comité des fêtes.

Comité Des Fêtes - Présidente : Aurélie Mullier - Contact : 07 62 53 48 27 - lleydet1@hotmail.fr



Photo © Bar Le X' Vin



Photo © Bar Le X' Vin

Commune de Peipin - Alpes-de-Haute-Provence



600 abonnés
Merci de nous suivre !





René Avinens

Président de la CCJLVD,
Maire d'Aubignosc.

Seul candidat à sa succession, René AVINENS a confortablement été réélu à la présidence de la CCJLVD par 25 voix pour et 2 votes blancs.

Après avoir remercié les membres du Conseil communautaire pour la confiance qu'ils lui ont renouvelée, le Président a tenu à saluer plus particulièrement les nouveaux élus (17 sur 36).

Il a ensuite rappelé les origines de la création de la Communauté de communes et l'importance sans cesse croissante du rôle de l'intercommunalité dans la vie des administrés saluant toutefois au passage la promulgation de la loi « engagement et proximité » résultant du grand débat national venue corriger quelque peu les aberrations de la loi NOTRe.

Pour clore ce chapitre il a repris à son compte la définition de l'intercommunalité qu'en donne l'AMRF : « l'intercommunalité qui contrairement aux communes, n'est pas une collectivité territoriale mais un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) doit être comme son nom l'indique, un outil au service des communes qui le compose, leur permettant de faire ensemble ce qu'elles ne pourraient faire seules ».

Le Conseil communautaire, sur proposition du Président, a ensuite décidé à l'unanimité que l'ensemble des maires soient membres du bureau, ce qui aura pour effet d'associer encore toutes les communes aux décisions de l'intercommunalité et a fixé à la majorité le nombre de Vice-Présidents à 4.

Ont donc été élus :

- 1^{er} Vice-président : **Pierre-Yves VADOT**, maire de Valbelle qui se voit déléguer la GEMAPI et l'enfance-jeunesse ;
- 2^e Vice-président : **Frédéric DAUPHIN**, maire de Peipin, qui gèrera le développement économique ainsi que les NTIC ;
- 3^e Vice-président : **Philippe IZOARD**, adjoint à la mairie de Salignac qui se voit confier l'eau potable ainsi que l'assainissement collectif et non collectif et l'entretien de l'éclairage public ;
- 4^e Vice-président : **Alain COSTE**, maire des Omergues, chargé du développement touristique.

Le Président conservant les finances ainsi que la gestion des OMR et du tri sélectif.

Communauté de communes

JABRON LURE VANÇON DURANCE

Président : René AVINENS

1^{er} Vice-président : Pierre-Yves VADOT

2^e Vice-président : Frédéric DAUPHIN

3^e Vice-président : Philippe IZOARD

4^e Vice-président : Alain COSTE

6^e membre du bureau : Yannick GENDRON

7^e membre du bureau : Brice CHADEBEC

8^e membre du bureau : Nicolas FIGUIERE

9^e membre du bureau : Jean-Philippe MARTINOD

10^e membre du bureau : Frédéric DRAC

11^e membre du bureau : Thierry BELLEMAIN

12^e membre du bureau : Jean-Noël PASERO

13^e membre du bureau : Angélique EULOGE

14^e membre du bureau : Patrick HEYRIES

15^e membre du bureau : Marc HUSER

Conseillers communautaires titulaires :

René AVINENS
Frédéric ROBERT
Serge LERDA
Frédéric DRAC
Patrice BARTOLUCCI
Yannick GENDRON
Frédéric DAUPHIN
Dorothee DUPONT
Gisèle JOSEPH
Joëlle BLANCHARD
Philippe SANCHEZ-MATEU
Sabine PTASZYNSKI
Jean-Marie DUBOIS
Farid RAHMOUN
Angélique EULOGE
Jean-Luc DELSARTE
Philippe IZOARD
Patrick HEYRIES
Marc HUSER
Jean-Philippe MARTINOD
Thierry BELLEMAIN
Jean-Noël PASERO
Brice CHADEBEC
Claude GUERINI
Alain COSTE
Nicolas FIGUIERE
Pierre-Yves VADOT

Conseillers communautaires suppléants :

Nathalie NICOLINO
Alain RAVEL
Patrick SCOTTI
Roger SIRI
Antoine POLATOUCHE
Claude CHALAND
Lionel BUCHER
Rocky DUBOST
Raymond GROS

Retour sur les vacances d'été

Cette année, une trentaine d'enfants ont été accueillis chaque jour à la garderie d'Aubignosc et la salle Montebelle à Valbelle. Au vu des mesures sanitaires qui ont évolué avant l'été, l'équipe d'animation a proposé des journées thématiques sur tout le mois de juillet.

Les lundis, les animateurs proposaient des activités autour des différents sens (lotos des sens, bouteilles sensorielles, jeu code de la route, etc.).

Les mardis étaient consacrés à des journées sportives (water basket, randonnée au trou du loup, tournois de différents sports, etc.).

Les mercredis le thème proposé était axé sur la curiosité (fabrication de savon, décathlon, magie, peinture en marshmallow, etc.).

Les jeudis, c'était cap sur l'aventure (jeu de piste, spong paint, bataille navale etc.).

Les vendredis étaient consacrés à la « détente » (tournois de boules, kermesse, jeu d'eau, ludothèque, etc.).



Retour sur les vacances de la Toussaint



L'accueil d'Aubignosc a accueilli en moyenne 23 enfants par jour. Ils ont été répartis en 3 groupes : les plus jeunes avec Anne, les moyens avec Axelle et les plus grands avec Bruno.

À Valbelle, nous pouvions compter chaque jour 15 enfants en moyenne. Florence et Catherine ont été chacune référente d'un groupe de jeunes et de plus grands.

Malgré les conditions sanitaires contraignantes, l'équipe d'animation a souhaité proposer des animations tournées vers l'art et le bien-être afin de créer une bulle d'oxygène dans l'ambiance anxiogène que traversent les enfants et la société actuellement.

Les mercredis de novembre et décembre

L'accueil de loisirs est revenu à Peipin à partir du 4 novembre. Pour les derniers mois de l'année, les animateurs ont prévu un programme autour de l'imaginaire à partir de différents jeux de sociétés.

Pour l'accueil de loisirs de Valbelle, les enfants vont partir dans les pays nordiques avec le jeu « La vallée des Vikings » ou les aventuriers vont découvrir des jeux typiques, des jeux sportifs et des activités manuelles.



Inscription à l'accueil de loisirs

Inscription uniquement sur rendez-vous : lesptitesbouilles04@orange.fr

Le dossier de renseignements 2020/2021 est téléchargeable sur le site www.ccjlvd.fr

Tarifs : 9,50€ la journée, 5€ la demi-journée, 4,40€ le repas, (pour les habitants de la CC JLVD)

15€ la journée, 8€ la demi-journée, 4,40€ le repas (pour les personnes n'habitant pas la CCJLVD).

MAIRIE DE PEIPIN



COORDONNÉES

Téléphone :

04 92 62 44 17

Courriel :

mairie@peipin.fr

Adresse :

4, rue des Écoles, 04200 PEIPIN

Astreinte :

06 80 95 95 55

(En dehors des horaires d'ouverture)

HORAIRES

Lundi :

10h à 12h et 13h45 à 17h30

Mardi, mercredi, jeudi :

9h à 12h et 13h45 à 17h30

Vendredi :

9h à 12h

MÉDIATHÈQUE



PAUL SURTEL

Contact :

04 92 62 54 24

mediatheque@peipin.fr

Lundi, mardi, mercredi, vendredi :

15h30 à 18h30

Samedi :

9h30 à 12h30

Jeudi :

Fermé

AGENCE POSTALE



COMMUNALE

Adresse :

3, place de la Mairie

Mardi, jeudi, vendredi :

14h30 à 18h30

Mercredi, samedi :

9h à 12h

EAU POTABLE / EAUX USÉES

COORDONNÉES

Société des Eaux de Marseille :

www.eauxdemarseille.fr

Service clients :

09 69 39 40 50

serviceclients@eauxdemarseille.fr

Astreinte SEM :

04 91 83 16 15

TOUT PEIPIN SUR peipin.fr

(Mise à jour hebdomadaire)



Pensez à consulter régulièrement le site de la commune : www.peipin.fr



CONSEILS MUNICIPAUX

Conformément aux recommandations Covid-19, le Conseil municipal se réunira dans la salle polyvalente de Peipin (le nombre de places pour le public est limité en raison de la distanciation sociale à respecter) à 18h30, aux dates suivantes :

- **Mardi 24 novembre 2020**
- **Mardi 15 décembre 2020**

Ces dates sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'actualité.

LA MÉDIATHÈQUE SUR mediatheque.peipin.fr



Consultez le catalogue de la médiathèque de Peipin
Facilite le Prêt-à-emporter

Peip'Infos est édité par la mairie de Peipin

Directeur de la publication et de la rédaction : Frédéric Dauphin

Création, mise en page, retouche photo : Julien Bournet

Photo 1^{er} de couverture © Gisèle Martin

Imprimerie de Haute-Provence, Dépôt légal à parution.